

KELLEIER TERRUG



Bonjour à tous,

Comme vous avez pu le constater, la situation Covid est, et reste préoccupante. Vous êtes nombreux à venir interroger les services de la Mairie (difficultés d'inscription sur DoctoLib, doutes sur Astra-Zeneca...). L'ouverture de l'administration des vaccins aux médecins, puis infirmiers et pharmacies, ouvre une nouvelle opportunité d'accélérer le processus et, je l'espère, de permettre aux plus âgés d'entre vous d'être enfin vaccinés. A la demande des professionnels médicaux, nous avons ouvert un lieu d'accueil sur la commune et organisons la réception des appels.

Attention, les rendez-vous ne seront pris en considération que les lundis et samedis de 10h à midi, et ceci seulement par téléphone, au 02 98 27 74 04.

Nous ne prendrons pas les rendez-vous à l'accueil, il est donc inutile de vous présenter en Mairie. Il sera également inutile de vous présenter sur le lieu de vaccination sans avoir au préalable obtenu un rendez-vous. Les élus et professionnels se mobilisent, merci d'être bienveillants. Vous trouverez en page interne des indications complémentaires.

Le Maire

Yves LE MOIGNE



UN LIEU DE VACCINATION DE VILLE À TELGRUC SUR MER

Depuis le 25 février, les professionnels de santé de ville peuvent vacciner leurs patients contre le coronavirus, selon certains critères

La vaccination de ville s'adresse depuis lundi à toute personne de 55 à 75 ans (les personnes de plus de 75 ans devraient s'adresser préférentiellement aux centres de vaccination).

Les vaccins disponibles en ville sont le vaccin Vaxzevria d'Astra-Zeneca (avec un rappel 12 semaines plus tard), et bientôt Jansen de Johnson et Johnson (sans rappel). Les professionnels de santé libéraux de Telgruc sur Mer, avec l'aide de la mairie, s'organisent pour offrir à leurs patients un numéro unique pour leur prise de rendez-vous, et un lieu unique pour leur vaccination.

Ainsi, à partir du 17 avril, les élus de Telgruc sur Mer assurent une permanence téléphonique tous les samedis matin de 10h à 12h et tous les lundis matin de 10h à 12h pour la prise de RDV. Il n'y aura pas de prise de RDV sur place à la mairie. Tous les infirmiers, pharmaciens, médecins et leurs remplaçants, organisés en groupe de trois professionnels, assureront des séances de vaccination dans la salle polyvalente. La première séance a eu lieu le vendredi 23 avril de 9h à 13h.

Selon le nombre de doses disponibles, les séances suivantes se tiendront les jeudis et vendredis. Selon les livraisons de vaccins, le nombre de personnes à vacciner ne pourra être connu qu'à la fin de la semaine précédant la vaccination.

Les patients se présentent donc sur RDV, avec leur carte vitale et leur carte d'identité. Ils n'auront pas besoin d'ordonnance de leur médecin traitant, sauf s'ils prennent des anticoagulants, s'ils présentent des allergies à certains médicaments, s'ils ont déjà eu la Covid19, ou s'ils ont fait des thromboses.



UN SERVICE POUR LES HABITANTS : FRANCE SERVICES

En 2019 l'Etat a montré sa volonté de développer les maisons de services au public.

Au sein de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne-maritime, la commune de Telgruc sur Mer a été retenue pour la mise en place d'un « France services itinérant » avec 9 opérateurs du service public : CPAM, CAF, Pôle emploi, Caisse d'assurance vieillesse, MSA, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques et Agirc-Arrco (caisse de retraite)

A ce jour, toutes les modalités ne sont pas arrêtées, mais ce service sera proposé à tous les habitants de la communauté de communes de Crozon au cours du second semestre 2021.



Cette agence sera composée de deux agents : l'un posté sur Crozon et l'autre sur l'Aulne maritime. Une permanence sera tenue dans la commune au moins une fois par mois sur rendez-vous et, selon la demande la fréquence de la permanence, pourra être adaptée.

Le rôle de cet agent sera d'aider et d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Ils ne se substituent toutefois pas aux agents des différentes administrations du Centre d'Action Sociale de Crozon.

CDAS : ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h. Téléphone : 02 98 27 10 26

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Un bel anniversaire que ce joli mois de Mai... cela fait un an déjà que notre équipe est à la manœuvre, une équipe choisie par vous et nous vous en sommes reconnaissants. Depuis un an, notre regard s'est porté d'abord sur l'existant en analysant ce qui se passait, où ne se passait pas, dans une mairie comme celle de Telgruc sur Mer.

Nous avons pu découvrir les dossiers tout au long de l'année, chacun dans nos commissions. Il a fallu chercher et beaucoup questionner.

Nous avons pu nous appuyer sur les personnels des services .

Nous n'oublions pas que notre démarche avec vous se veut participative. La Covid nous a quelque peu empêchés de le faire comme nous l'avions prévu, mais c'était pour vous, et pour nous, protéger. Ce projet participatif reste notre raison d'être : vous avoir à nos côtés pour échanger sur vos idées, faire connaître vos besoins – et partager les solutions et les informations : le nouveau site internet de la commune sera opérationnel en septembre. Nous disposons de la page Facebook, de l'application « Ma Mairie en poche » et de la gazette pour vous informer, ainsi que de la présence d'Ophélie en mairie .

LES FINANCES

En vue de mettre en place nos projets, les membres de la commission Finances ont travaillé pendant de nombreuses réunions sur les budgets prévisionnels à partir des informations communiquées par les services de la commune, et par notre relai à la Direction générale des finances public, notre superviseur.

Lors du dernier conseil municipal, le 24 mars 2021, le maire a informé les membres présents que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 avait été réalisée par le receveur municipal et que ses comptes de gestion pour les budgets assainissement et communes sont conformes aux comptes 2020 de la commune.

Concernant le budget de la commune :

- les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 966 760,44€ et les dépenses à 1 295 580,99€, soit un excédent de 671 179,45€.
- Les recettes d'investissement se montent à 967 598,22€ et les dépenses à 958 629,85€, soit un excédent de 8 968,37€.

Le conseil municipal a déterminé le taux des taxes directes locales pour l'année 2021.

Vous savez sans doute que la Loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

Depuis 2020, 80% de foyers fiscaux ne paient plus la taxe d'habitation. Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun ménage ne paiera une taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Cependant, la taxe d'habitation demeure en vigueur pour les résidences secondaires et les logements vacants. Le taux est figé au taux voté en 2019. La commune pourra de nouveau moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental (TFB 15,97%) qui viendra s'ajouter au taux communal (TFB).

Les montants de la taxe d'habitation ne coïncident pas forcément avec les montants de la taxe foncière bâtie transférée. Dans ce cas, un coefficient correcteur sera calculé pour compenser l'éventuelle perte de ressources pour la commune, ou, à contrario, pour neutraliser la recette supplémentaire.

Le conseil municipal, appelé à se prononcer sur la variation des taux de taxes foncières, sur le bâti et le non-bâti, n'a pas souhaité les modifier. Ces taux n'ont pas varié depuis 2010. Pour information, les recettes perçues à ce titre en 2019 étaient de 963 396 € et pour 2020 : 999 863€.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 :

Pour la commune, le budget s'équilibre ainsi :

- 2 039 000 € pour la section de fonctionnement et à
- 2 253 000 € pour la section d'investissement.

Dans le détail :

	RAR	BP 2021	TOTAL
11 MATÉRIEL	42 000 €	36 000 €	78 000 €
12 BÂTIMENTS LOGEMENTS	189 000 €	460 000 €	649 000€
13 GROUPE SCOLAIRE	86 500 €	138 000 €	224 500 €
14 LOISIRS	25 500 €	47 500 €	73 000 €
15 AMÉNAGE- MENTS	85 000 €	109 000 €	194 000 €
16 VOIRIE	621 000 €	93 000 €	714 000 €
OPÉRATIONS NON AFFEC- TÉES	78 000 €	22 000 €	100 000 €
Total	1 127 00€	905 500 €	2 032 500 €

RAR : Reste à réaliser

BP : Budget prévisionnel

Le budget a été élaboré en tenant compte à la fois des opérations en cours, inachevées, et qu'il va falloir enfin mener à bien, et des projets de la nouvelle équipe dont la volonté est d'entretenir le patrimoine immobilier communal, et de développer la commune tout en gardant à l'esprit la protection de notre environnement et l'équilibre des finances publiques.

La ligne « Matériel » financera les opérations de simplification de la vie des citoyens via la numérisation de l'état civil, le plan du cimetière et la création d'un nouveau site internet. La pandémie actuelle nous a contraints à l'achat de laveuses afin de faciliter le travail du personnel chargé de l'entretien aux écoles primaires et maternelles.

La ligne « Bâtiments »

ENER'GENCE a été sollicitée pour une étude et un diagnostic de la consommation énergétique de tous les bâtiments communaux qui sont actuellement de véritables passoires énergétiques. Une étude permettra d'évaluer les travaux à réaliser afin de réduire drastiquement les coûts, notamment en matière de chauffage, pour tous les bâtiments de la commune.

La commune a choisi d'adhérer à ce service partagé avec plusieurs collectivités du Pays de Brest permettant de disposer d'une personne dédiée de l'association ENER'GENCE. Cette personne a donc fait le tour des bâtiments communaux début mars afin de relever les modes de chauffage, les modes d'éclairage et les matériaux de construction (menuiseries, toiture, isolation, etc.).

Elle analyse actuellement toutes les factures de consommation sur les trois dernières années pour nous livrer dans quelques semaines un diagnostic de nos consommations et nous faire des recommandations en matière de fonctionnement, de fournisseurs et d'appareillage.

ENER'GENCE propose également un service de diagnostic gratuit et indépendant aux particuliers (financé par l'Etat et les collectivités) pour les conseiller sur leur consommation. Elle pourra les accompagner dans leurs projets de rénovation ou de changement de mode de chauffage, avec des aides financières à la clé.

LA MAISON DE SANTE Après deux concertations avec les médecins-infirmiers et la kinésithérapeute du bourg, nous avons programmé une étude de faisabilité concernant la future maison de santé.

CENTRE BOURG. Une étude sera également engagée par le FIA (Finistère Ingénierie Assistance, organisme départemental d'ingénierie) pour l'aménagement du centre bourg en particulier.

Par ailleurs, nous nous faisons un devoir de préserver le patrimoine existant et de l'entretenir :

- La toiture de la mairie, dans un piteux état, doit être rénovée (devis 55 000 €), ainsi que toutes les fenêtres du second étage (devis 25 000 €).
- Les fenêtres de la salle polyvalente ont été changées pour un coût de 45 000 €.
- Des travaux sont prévus à l'église, dont un clapet anti-feu (devis 7000€), et la réparation de la toiture (devis 8 000 €).

La ligne « Groupe scolaire » financera l'acquisition de mobilier, le renouvellement du parc informatique des écoles au même titre que celui de la mairie, parcs devenus obsolètes. La cantine bénéficiera d'une armoire pour maintenir les plats au chaud, et l'école de rideaux occultant en maternelle, ainsi que de placards.

D'anciennes et importantes infiltrations d'eau pluviale, non couvertes ni par la garantie décennale, ni par les assurances, au niveau de la salle multisports, nécessitent des travaux urgents. Un préau est envisagé pour tenter d'enrayer le phénomène.

Le ravalement nécessaire des bâtiments des écoles est également en préparation.

La ligne « Loisirs » concerne les investissements qui profiteront au Centre nautique via la subvention annuelle de 7 500€ ainsi qu'à l'aire de jeux pour l'installation d'une clôture (devis 20 000€), de mobilier urbain, et de divers aménagements végétalisés.

Des travaux sont programmés pour le club de tennis, pour le club de football et pour tous les autres équipements sportifs

La ligne « Aménagements » permettra de financer les travaux sur le parking de la plage, dont l'aménagement de quelques emplacements de camping-cars, et les études lancées pour les travaux envisageables sur le front de mer. Vous serez consultés sur le sujet par la commission environnement.

La ligne « Voirie » comprend :

- le financement de la voirie et des réseaux divers (VRD) pour les futurs logements sociaux Finistère Habitat
- les modifications des noms de rues et l'acquisition de panneaux de signalisation (3 800€)
- le contrat de La Poste pour la numérotation (7 000 €)
- l'entretien des chemins ruraux et des chemins doux
- le matériel des services techniques vieillissant coûte trop cher en entretien. La commune a donc fait l'acquisition d'une débroussailleuse (22 600 €) et d'un broyeur (14 300 €). Pour le remplacement du tracteur, le choix s'est porté sur une location de 36 mois (mensualités de 1 000 € réglées en section de fonctionnement) avec option d'achat à l'issue de ce délai.
- LA VOIE VERTE. En 2015, l'avant-projet du tracé de la voie verte Telgruc-Camaret, suivant l'ancienne voie de chemin de fer, a révélé la présence de trois décharges, celle de Kerguestoc et deux autres au-dessous de l'Escapade et de Kroas E Meno. Elles ont fait l'objet de sondages et d'un plan de gestion confié à la société Inovadia de Quimper. Par délibération du 21 décembre 2017, le conseil municipal a approuvé le programme de réhabilitation des décharges le long de la future voie verte pour un montant de travaux estimé à 192 759.50 € HT. Le Département a été sollicité pour l'obtention d'une subvention de 50% du montant réel des travaux et ces travaux ont été inscrits au budget 2018. A ce jour, ils n'ont toujours pas été réalisés. Nous nous y attelons.

Vous pouvez trouver en mairie, à disposition, le détail des délibérations et le compte-rendu du dernier conseil municipal du 24 mars dernier.

LA COMMISSION VOIRIE

Depuis la dernière parution de KELEIER TERRUG, un grand nombre de travaux d'entretien ont été réalisés sur la commune, plus spécialement sur tous les réseaux d'eaux

pluviales : curages de fossés, débouchage des buses et des regards.

Nous avons également effectué des journées de broyage des sapins que vous avez bien voulu nous confier. Ils ont généré 7m3 de copeaux, qui ont été utilisés sur la commune.



Mais le plus gros chantier de ce début d'année a été le passage du lamier sur les 80 kms de routes que compte la commune. C'était en réponse à une forte demande des agriculteurs, des transporteurs routiers et du transport scolaire.

Cette action permettra en outre d'assécher et d'aérer les routes afin de les préserver plus longtemps.

Depuis ce chantier, les employés du service technique ont commencé à racler le milieu et les côtés des chemins d'exploitation, non entretenus depuis fort longtemps, et ont rebouché les trous existants sur les garennes – 150 tonnes de cailloux ont été répandues.



Des renouvellements de busages ont été effectués afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Depuis le 12 avril, un employé supplémentaire, fort de nombreuses compétences en travaux publics et paysagisme, a été embauché pour apporter un renfort à l'équipe déjà en place.

En avril, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tracteur, afin de remplacer l'ancien devenu obsolète depuis des années, dont l'achat remontait à 20 ans, et extrêmement inconfortable pour le chauffeur.

Le programme pour la réfection des chaussées et bordures commencera d'ici peu. Dans le courant du mois de mai, les services techniques auront pour mission de poser de nouveaux poteaux et panneaux pour les nouveaux noms de rues.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, l'inventaire a révélé l'état déplorable de beaucoup de nos bâtiments. Ici les fenêtres de la mairie, dans les étages.



Des devis ont été demandés par la nouvelle équipe, selon un projet engagé en 2016, et non abouti.

En ce qui concerne la salle multisports, nous avons constaté à notre arrivée de très grosses infiltrations d'eaux très anciennes, vu l'état des fissures et du parquet. Des travaux sont à l'étude, la salle n'a que douze ans et la garantie décennale est donc caduque. Quel dommage de n'avoir pas réagi avant son terme.

En fin d'été, nous nous rapprocherons des entreprises de travaux publics locales afin de faire établir des devis pour les travaux urgents sur les accotements et les fossés, qui seront répartis entre elles.

QUOI DE NEUF A L'ECOLE PRIMAIRE ? :

Une bonne nouvelle : le **renouvellement du parc informatique** pour l'ensemble des enseignants. Ils en avaient grand besoin.

Nous avons distribué la revue du « **PETIT GIBUS** » du second trimestre, une revue qui aborde des thématiques riches et variées comme la citoyenneté, la démocratie, l'environnement, la santé, le sport, la culture.

A l'école maternelle, nous avons rencontré des professionnels du bâtiment pour un projet **d'agrandissement du préau**, suite aux vieilles infiltrations d'eau dans la salle multisports.

Une réflexion sur l'insécurité liée au **stationnement sauvage** devant l'école a été entamée.

A LA CANTINE. Nous avons rencontré fin mars LA MAISON DE LA BIO et l'EPAB et nous entamons un travail de réflexion autour de la réalisation des menus, de l'approvisionnement mais également autour de l'éducation des enfants au goût, selon les prescriptions de la loi EGALIM.



A partir de janvier 2022, les cantines scolaires devront pouvoir offrir aux élèves des repas composés de 50 % de produits dit « durables » dont 20 % en bio.

Les enjeux sont multiples :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire et les plastiques (pailles – gobelets – couverts etc.)
- Diversification des protéines.
-

Nous avons été contactés par l'équipe MAIA (recherche pluridisciplinaire – Sciences Po – Télécom Paris – Strate) dont la volonté est d'aider les petites collectivités comme la nôtre à réussir cette mise en place

LE STATIONNEMENT FACE AUX ÉCOLES : ENFIN DES CHANGEMENTS : NOTRE PROJET

Après le signalement de risques liés au stationnement aux abords des écoles, une réflexion a été lancée par les élus de la commission Enfance, jeunesse pour améliorer la circulation et le stationnement, et éviter les incivilités trop nombreuses.

Une première rencontre a eu lieu avec un adjudant de la gendarmerie de Crozon et trois élus de la mairie.

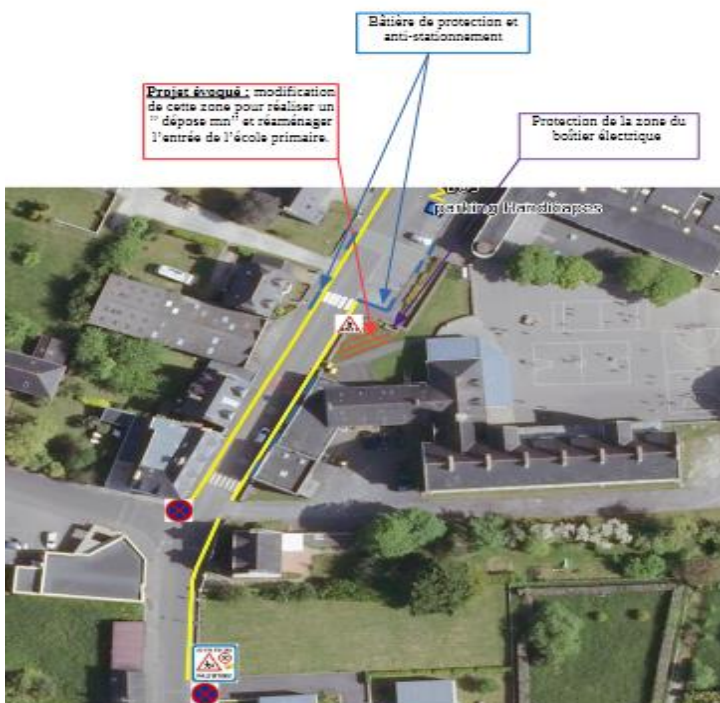
Il en est ressorti qu'il fallait agir au niveau du marquage au sol, des panneaux de signalisation, des barrières, ainsi que déplacer le parking du bus scolaire et profiter de la zone de parking située derrière l'école maternelle.

Suite à la première concertation et une première proposition d'aménagement, une seconde rencontre a eu lieu avec les directrices des écoles, trois représentantes de parents d'élèves et trois élus de la mairie.

Plusieurs idées en sont ressorties, nous permettant de finaliser le projet ci-dessous, divisé en trois zones.

Zone 1 - L'école primaire:

- marquages au sol = ligne jaune
- panneaux d'interdiction de stationner
- panneau de zone à 30 km/h identifiant une zone scolaire
- un nouveau passage piéton
- panneau passage piéton
- barrières (pour éviter le stationnement)
- place handicapés déplacée
- réflexion sur un futur aménagement, avec arrêt minute.



Zone 2 - L'école maternelle :

- nouvel emplacement de la place handicapés
- barrières (pour éviter le stationnement)
- indications pour le parking
- zone piétonne et passage piéton (entre vestiaire et terrain de foot)
- panneau passage piéton
- stationnement du bus : après échange sur diverses options, il s'est avéré que pour des raisons de sécurité, de facilité et de surveillance visuelle, l'emplacement resterait au même endroit



Zone 3 - Le tennis et le foyer des jeunes :



- zone piétonne et passage piéton (entre vestiaire et terrain de foot- panneau passage piéton
- sens giratoire unique pour éviter les croisements de voitures

Des devis sont en cours.

COMMISSION CULTURE – ASSOCIATION – SPORTS

La vie associative, culturelle et sportive étant en pause depuis la pandémie, notre commission s'est concentrée sur le dossier « adressage des rues » et celui-ci arrive à son terme. Nous avons validé la numérotation avec la Poste.

Il faut compter cinq semaines pour que les numéros des maisons des habitants soient fabriqués. La distribution des plaques à la population concernée se fera vers la fin mai....Sont concernés tous les lieux-dits éloignés du bourg, ainsi que Le Penquer, le Caon et le Ped. Vous pouvez vous référer à l'encart du dernier numéro de la gazette pour plus de précisions.



Vous serez informés par voie de presse, panneau lumineux, et réseaux sociaux, et vous serez invités à venir retirer votre plaque en mairie. Ces plaques seront à installer bien visiblement sur votre maison ou boîte aux lettres.

Il vous sera remis un certificat d'adresse à diffuser aux organismes dont vous dépendez. Nous tiendrons deux permanences afin de pouvoir satisfaire tout le monde, distribuer les plaques et faire signer le registre de réception du numéro aux habitants concernés.

Nous sommes également engagés dans la collecte de devis pour la clôture du parc de jeux pour enfants en face du tennis et prévoyons ces travaux pour les beaux jours.

La sécurité est une priorité, aussi, dans cet espace de jeux où se trouve aussi le skate parc et le pump track qui attire de nombreux adeptes de glisse, nous aménageons l'espace avec tables, bancs et poubelles.

Nous avons rencontré sur site les pratiquants de ces espaces de jeux afin de connaître leurs attentes et leurs besoins :

- un fléchage vers le point d'eau à l'extérieur des vestiaires de foot,
- des arbres pour faire de l'ombre,
- des haies pour couper le vent d'Est,
- des toilettes sèches,
- l'élimination des cailloux en bordure du pump track, dangereux pour les roues.

Ces points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec l'aide des services techniques.



Avec le comité d'animation, nous avons tout de même quelques dates de festivités prévues, mais toujours incertaines, et suspendues aux arrêtés préfectoraux.

LE COMITE D'ANIMATION

C'est une association, sans adhérents, ouverte à tous les habitants de la commune désireux de contribuer à l'animation locale. Les traditionnelles fêtes organisées par le comité d'animation sont la Fête de la musique le 13 juillet, le Pardon, et plus dernièrement les Radieuses.

Depuis un an, nous connaissons des difficultés à organiser ces animations en raison de la pandémie que nous subissons mais nous continuons tout de même à réfléchir et à planifier des actions qui auront lieu, ou pas. Nous souhaitons, comme tout le monde, reprendre une vie normale avec son lot de festivités.

A ce jour, les rassemblements, buvettes et stands de restauration sont interdits, et nos projets sont en suspens. Nous ne cachons pas que le feu d'artifice, avec la fête qui l'accompagne, est largement compromis, tout du moins à la date du 13 juillet.

Néanmoins, toutes les idées sont bonnes à prendre et le bureau du Comité étudiera toutes les propositions.

En collaboration avec [la commission culture](#) :

- **randonnée dans le cadre de la Fête de la Bretagne.** L'association **EOST**, en collaboration avec le Parc d'Armorique, propose une randonnée le samedi 22 mai de 14h à 17h.

Le thème de cette randonnée bilingue est la connaissance et la transmission du patrimoine toponymique breton. Le rendez-vous est donné à 13h45 devant la mairie. Dans un premier temps, les participants pourront voir l'ancien cadastre dit "napoléonien" qui se trouve en mairie, ainsi que les registres concernant les anciennes parcelles.

Le guide de l'association emmènera les randonneurs à la fontaine de Luzeoc puis à la plage tout en expliquant l'origine des noms de lieux traditionnels, en rapport avec le paysage, les activités et les cultures. Le retour se fera par la vallée et la montagne du Kaon.

C'est donc une page d'histoire de la commune qui sera étudiée tout au long des 6 kilomètres de cette promenade gratuite et accessible à tous, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour tout renseignement : 06 64 96 45 50.



- **La course cycliste du 12 juin : « la Transfinistérienne »** est une cyclo-randonnée hors compétition à allure libre qui traverse le département. Etais prévu le passage par Telgruc dans la liaison Brest-Quimper par les routes et les chemins. A ce jour, la course est malheureusement annulée.

- **La Fête de la musique** le 21 juin pourra-t-elle s'organiser, nul ne le sait pour le moment.

- **Le Tour de France** passera à Gare d'Argol et Croas E Meno le 26 juin.

Se déroulera-t-il comme l'année dernière à huis clos ? Si non, et nous le souhaitons, nous aurons besoin de bénévoles pour gérer les parkings et aider à la mise en sécurité de la route. Bienvenue à tous pour tenir le bar, faire les crêpes et distribuer l'eau aux cyclistes !

- Cette année, du 24 au 27 juin, pour la **Fête de la mer et des littoraux**, les opérations plages propres seront nombreuses à travers la France. Plus de 20 journées de nettoyages de plage ont déjà été programmées partout sur le territoire et ce n'est qu'un début. Nous vous alerterons pour le nettoyage des plages de Telgruc.

- **La Course de caisses à savon.** La première proposition de tracé a dû être refusée par la mairie pour un problème de sécurité. Si les conditions sanitaires le permettent, la course aura lieu en juillet, avec un nouveau tracé.

Si la course doit être reportée à l'année prochaine, l'association organisera une autre action.

L'ASSOCIATION DES JEUNES DE TELGRUC – AJT

Les jeunes de l'AJT, devant la difficulté à organiser des sorties ou des actions, ont opté ce dernier trimestre pour des sorties en plein air.

Ils ont organisé un jeu nocturne placé sous le signe de la terreur et de la compétition, et en mars, un jeu de piste en journée, qui mêlait activités sportives et artistiques, ainsi que des énigmes à résoudre.



Ils ont eu le plaisir de rencontrer tout récemment M. Serge Marsoin de Telgruc, passionné de protection animale et désireux de transmettre son savoir aux plus jeunes.

Serge Marsouin vient de la région parisienne. Retraité à Telgruc sur Mer depuis 2 ans, il se passionne pour la confection de refuges pour petits animaux : oiseaux, écureuils, hérissons ou même chauves-souris. Lorsqu'il vivait à Paris, il construisait des nids pour les hérissons de son voisinage. Tout naturellement, il s'est mis à confectionner des abris pour les nourrir et les protéger, bon nombre de hérissons se faisant écraser sur les routes...

Ces nids sont fabriqués à partir de matériaux de récupération. Aujourd'hui il souhaite partager ses connaissances et sensibiliser la nouvelle génération.

Les jeunes de l'AJT se sont déjà lancés lors de deux après-midi dans la construction de tels nids afin de les vendre et de soutenir la protection animale.

Ces nids seront vendus 10 € aux particuliers lors de manifestations, sur le marché ou encore via notre page illustrée sur Facebook. Ces ventes nous permettront de financer nos activités.



L'association a également mis sur pied un Festival de musique « AJTation » qui se produira le 10 juillet si les conditions sanitaires le permettent : devraient intervenir six groupes de musique : jazz, rock, reggae, musique bretonne, musique africaine...

Si le festival a lieu, ce sont les Chubby Beavers, Bazard Acoustique, le Rasta Social Club, Gurun d'Ys, Toss Toss ainsi que Betel Jazz qui interviendront, tous groupes locaux amateurs, principalement de la Presqu'île.

Reste à savoir si ce festival peut réellement être mis en place : il est difficile d'imaginer un tel événement sans bar ni restauration et dans l'obligation de rester assis.

« ZERO DECHETS » C'EST MAINTENANT

(Avec le « SYMEED » <http://www.symeed29.finistere.fr> et la Communauté de communes CCPCAM).

La commune de TELGRUC, avec la Communauté de communes s'engage dans une programmation sur la gestion des déchets et l'objectif « Zéro déchets ». Elle sera accompagnée par le SYMEED (SYndicat. Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets) qui va organiser, dès que les salles pourront rouvrir, et ceci sur les 10 communes de la Communauté de communes, des ateliers « Zéro déchets » (fabrication de produits ménagers, cosmétiques, sacs, compost...).

Des familles se sont inscrites pour tenter, en un an, de s'approcher au maximum du « Zéro déchets ».

Une exposition-photos itinérante en plein air sur la réduction des déchets devrait être installée cet été près de la plage pour une semaine avec l'aide du site « S'Y METTRE » <https://www.symettre.bzh/>

L'objectif de « S'Y METTRE » est d'éveiller les consciences et d'accompagner les Finistériens vers un style de vie durable. Son ambition est de former un mouvement responsable, enthousiaste et engagé pour la réduction des déchets.

Le site encourage les Finistériens à adopter une consommation responsable en donnant la parole aux acteurs du changement. A travers des articles, des témoignages et des vidéos, il met en avant toutes les solutions qui permettent de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement. Pour « s'y mettre », chaque geste compte, l'important est de valoriser des initiatives locales et des actions à la portée de tous.

Des ateliers avec l'association « Citoyen du climat » sont complémentaires de cette action avec des intervenants d'Ener'gence. Des réunions sur la Presqu'île ont lieu régulièrement à la Communauté de communes, tant que les conditions sanitaires ne permettent pas l'ouverture des salles. Une réflexion est lancée sur des actions possibles sur la Presqu'île afin de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets.



Fin mars a eu lieu un atelier en présentiel avec quelques bénévoles, lors duquel les animateurs ont présenté les outils d'animation d'Ener'gence. Ces outils seront à disposition sur le site de la CCPCAM .

Nous avons particulièrement testé la « **balance carbone** » : il s'agit de choisir des ballotins de billes en fonction de ses habitudes (modes de transport, énergie, consommation), leur poids variant avec leur empreinte carbone. Les ballotins sont placés dans le panier de droite, tandis qu'à gauche on dispose le ballotin correspondant à notre objectif : à l'empreinte carbone d'un Américain (12 T./an), d'un Français (10 T) ou à l'empreinte carbone idéale à atteindre en 2030 (2 T.).

Fin MAI: Atelier « Réduire ses déchets », intervention du service Déchets de la CCPCAM et témoignage de Christophe, membre du réseau, et dont la famille est « presque zéro-déchet » depuis quelques années.

Et aussi en MAI « Mon assiette durable, zéro déchet... et gourmande » (réalisation de deux recettes faciles et gourmandes) le **12 mai de 14h à 16h** – Salle polyvalente de Rosnoën

« Se mettre au vrac » (couture de sacs à vrac à la machine à coudre) le **27 mai de 16h à 18h** – Salle des vieux métiers d'Argol

EN JUIN « Mon assiette durable, zéro déchet... et gourmande » (réalisation de deux recettes faciles et gourmandes) 2/2 le **2 juin de 14h à 16h** – Salle polyvalente de Rosnoën

« **Jardinage au naturel – permaculture** » (explication et échanges avec une ingénieure agronome, présentation du fonctionnement d'une ferme maraîchère bio en sol vivant) le **5 juin de 14h à 16h** – Salle des vieux métiers d'Argol

« **Entretenir sa maison au naturel** » (fabrication d'un nettoyant universel, lessive, etc.) le **16 juin de 14h à 16h** – siège de la Communauté de **communes** à Crozon

Pour vous inscrire aux ateliers :

<https://framadate.org/vKrSigWtolrVOvpB> ou sur le site de la CCPCAM rubrique DECHETS

LES RENDEZ-VOUS « VAS'Y »

Nous vous proposons pour le mois de mai 2021 :

- **Les Rendez-vous Web de Vas-Y** dont le programme est présenté ci-dessus.
- **"Guidage numérique individuel"** par soutien téléphonique. Exemples : vous aider à prendre un rendez-vous et faire une consultation médicale en ligne, améliorer la communication avec vos proches, apprendre à utiliser un logiciel pour suivre les **Rendez-vous web de Vas-Y**.
- **une nouveauté au programme : Un moment pour soi : spécial "soin des cheveux - animé par Laurence, socio-coiffeuse**

Afin de mieux prendre en compte vos inscriptions, nous vous conseillons de privilégier vos demandes par mail à l'adresse : vas-y@ildys.org

LES RENDEZ-VOUS WEB DE VAS-Y

MAI 2021

ACTIVITE PHYSIQUE : PILATES – LES LUNDIS

3, 10, 17 et 31 Mai
Groupe 1 : 09h30-10h30 - Groupe 2 : 10h45-11h45

Manon, enseignante en activité physique adaptée de l'association Activ'Sport, vous propose une séance de Pilates pour un développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture et l'assouplissement articulaire.

PAS DE RETRAITE POUR LA FOURCHETTE – MARDI

4 Mai : 14h30-16h00

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition, vous propose une conférence pour donner l'envie et le goût de cuisiner des plats favorables à votre santé.

ACTIVITE PHYSIQUE – LES MERCREDIS

5, 12, 19 et 26 Mai : 10h30-11h00

Juliette, enseignante en activité physique, vous propose des exercices articulaires et de gymnastique sur chaise pour se réveiller en douceur et entretenir sa forme.

ATELIER RELAXATION – LES MERCREDIS

5, 12, 19 et 26 Mai : 14h30-15h30

Isabelle, sophrologue vous propose de découvrir un atelier de détente et de respiration.

ACTIVITE PHYSIQUE – LES JEUDIS

6, 20, 27 Mai
Groupe 1 : 09h30-10h30 - Groupe 2 : 10h45-11h45

Pauline, enseignante en activité physique adaptée de l'association Activ'Sport, vous propose de garder le tonus au printemps.

ACTIVITE PHYSIQUE : YOGA – LES VENDREDIS

7, 21, 28 Mai : 10h30-11h30

Mélodie, professeure diplômée, vous propose des séances de yoga sur chaise afin de vous apporter souplesse et détente.

ATELIER CUISINE – MARDI

11 Mai : 10h30-12h00

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition vous propose de réaliser une recette sur le thème « Repas de chef ! »
Au menu : Plat : filet mignon, fenouil à l'orange et pommes de terre hasselback
Dessert : salade de fraises basilic

ATELIER CUISINE – MARDI

18 Mai : 10h30-12h00

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition vous propose de réaliser une recette sur le thème « cuisiner sans viande »
Au menu : Entrée : Courgettes au pesto – Plat : Chili sin carni



Pour participer aux visioconférences, CONTACTEZ NOUS :

vas-y@ildys.org ou 06.16.45.96.75

DES NOUVELLES DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le mois de septembre, la commune de Telgruc n'a plus l'autorisation de délivrer de permis de construire avec raccordement au réseau compte-tenu de la non-conformité des rejets de la station d'épuration. Mise en demeure depuis 2015 par la Police de l'eau, la Commune doit réaliser des travaux sur le réseau, ce qu'elle a fait en 2018, mais partiellement seulement. La situation s'étant dégradée depuis, la Police de l'eau a montré plus de fermeté.

Il est important de prendre conscience que non seulement une grande partie des réseaux de collecte est très délabrée et donc "capte" des eaux parasites, notamment en hiver, mais depuis plus d'un an la station d'épuration a perdu ses capacités initiales de filtration en raison du retard pris dans le renouvellement des membranes. En conséquence, ces dysfonctionnements provoquent des rejets polluants dans le ruisseau du Ped jusqu'à la plage, d'où l'instauration d'une zone interdite aux pratiques nautiques, de baignade et de pêche. Il faut **rappeler qu'il est important de ne pas laisser les enfants jouer dans le ruisseau au niveau de la cale.**

Afin de remédier à la situation, les membranes de la station seront changées d'ici quelques jours, permettant de maîtriser la pollution.

Concernant les réseaux, un plan pluriannuel de travaux avait été réclamé dès 2015 par la Préfecture afin de nous permettre de faire lever la mise en demeure et d'autoriser les permis de construire avec raccordement.

Les études ont été lancées fin 2019, pour aboutir à un plan début 2021.

Ce plan pluriannuel a été validé par le Conseil municipal ainsi que par la Police de l'eau. Il engage la Commune à réhabiliter ou renouveler les réseaux de collecte des eaux usées, à supprimer la station d'épuration de Croas E Meno qui se révèle obsolète dans sa construction et non conforme en raison du rejet dans le fossé, et à raccorder le lotissement de Croas E Meno au réseau principal vers la station d'épuration du Penker.

Ces travaux seront réalisés dans les trois prochaines années dès 2021, pour un montant d'un peu plus de 600 000 €. Pour la première année (environ 230 000€), une subvention de l'Etat de 89 000 € a d'ores et déjà été obtenue. Une autre subvention de l'Agence de l'eau est espérée. Chaque année des subventions seront recherchées.

A l'issue des trois ans de travaux, la Commune s'est engagée auprès de la Police de l'eau à faire vérifier l'efficacité de ces travaux. Si leur efficacité n'est pas reconnue, il sera alors nécessaire de procéder au remplacement de la station d'épuration.



LA FREQUENTATION TOURISTIQUE

Depuis plusieurs années, la Presqu'île de Crozon voit sa fréquentation touristique fortement augmenter sur la période estivale. Nous avons pu constater l'été dernier que certains sites tels que Porslous, Trez-Bellec, Trez Bihan ou encore Porz Avel, sont de plus en plus prisés, notamment par les camping-caristes.

Cet engouement pour l'occupation illégale des espaces naturels est un véritable problème. Il s'ajoute au phénomène d'érosion de nos plages et falaises et participe de ce fait, à la détérioration de notre littoral.

L'ensemble des municipalités de la Communauté de communes, ont entamé cet hiver un travail de réflexion afin de trouver des réponses à la détérioration du littoral et réguler le flux touristique (exemples : arrêté concernant l'interdiction du camping sauvage, limitation ou interdiction de stationnement, mise en place de panneaux de réglementation, création d'aires de camping-cars...).

L'objectif de ce groupe de travail est de protéger et mettre en valeur le bord de mer, tout en continuant à accueillir les touristes.

De son côté, l'équipe de Telgruc réfléchit aux moyens à mettre en place dès la saison prochaine, afin de lutter contre le camping sauvage, améliorer le stationnement et la propreté des plages et leurs abords.

Il est envisagé en premier lieu de réguler le stationnement le long de la plage durant l'été afin d'assurer la sécurité des piétons, cyclistes et randonneurs du GR34.

L'objectif est aussi de limiter le nombre des camping-cars et la durée de leur stationnement sur les parkings de Trez Bellec et du Centre nautique.

LA MOBILITE

Aujourd'hui, on parle de mobilité ou parfois de déplacements, plus que de transports, car le terme "mobilité" inclut non seulement les transports collectifs, mais aussi le co-voiturage, le vélo, l'auto-partage, et tous les moyens et usages pour se déplacer.

En France, la majorité des territoires situés en dehors des agglomérations ne sont actuellement pas couverts par une autorité de gestion de la mobilité (comme à Brest par exemple le gestionnaire du tramway), rendant plus difficile le déploiement de solutions de mobilités alternatives à l'usage individualisé de la voiture.

Pour offrir la possibilité à chaque citoyen de disposer de modes de déplacements alternatifs à la voiture, la Loi d'orientation des mobilités (LOM) propose que les intercommunalités (la communauté de communes) **deviennent compétentes concernant la mobilité dans les territoires peu denses en population.**

Plus précisément, cette disposition a pour objectif de couvrir chaque territoire par une collectivité compétente pour impulser une dynamique collective locale en faveur du développement de solutions de mobilité plus écologiques.

La Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon Aulne-Maritime s'est prononcée et a voté cette prise de compétences "mobilités". Cela engendre une modification des statuts de la Communauté de communes. Ce changement devra donc être approuvé dans chacune des communes par le conseil municipal.

ZERO PHYTO - Félicitations à notre collectivité et aux agents techniques pour l'engagement et le niveau ZERO PHYTO atteint pour l'entretien de nos espaces verts sur la commune



LES NUMEROS UTILES

URGENCES EUROPENNES 112

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet LE GAC – MEUNIER-NAVORET :

02.98.27.76.43

20 bis rue de la Plage

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Cabinet GALL : 02.98.73.65.77 –

6 rue Feunten Ven

MAGNETISEUR -ENERGETICIEN

Jacques OLIVA – 06 65 91 70 23

21 rue du Menez Luz

SOPHROLOGUES

- Gaël RIOU – 06.17.28.97.21

3 rue des Ecoles

- Cécile DERAY – 7 rue du Menez Hom

DENTISTE

Catherine LE MOIGNE – 02 98 27 34 56

14 rue Saint Divy

INFIRMIER(E)S

Daisy TCHERNENKO et Claire HASCOET

06.33.43.79.31 –

9 bis rue de la Plage

Sylvie HAUTBOIS-FLORIZOONE

02 98 27 33 95 –

113 rue de l'Aber

Cabinet infirmier Gérard SAUTRON

06 84 13 71 33 – 2 rue de la Mairie

Gaël RIOU – 06.17.28.97.21 – 3 rue des Ecoles

ORTHOPHONISTES

Cabinet DESHAYES et DEFOY

02 98 23 56 38

3 rue des Ecoles

Cécile DERAY – 7 rue du Menez Hom

PHARMACIE

Pharmacie COLIN-PLANTARD –

02 98 27 76 34 –

5 bis rue des Ecoles

AMBULANCES – TAXIS

CHAM PAL-JUISSIEU SECOURS

02.98.27.39.04 – rue de la Mairie

LA MAIRIE - 02 98 27 73 65

Ma mairie en poche.
Par telmedia

Découvrez la nouvelle application mobile de **TELGRUC SUR MER**

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  **Alertes**
-  **Actualités**
-  **Evénements**
-  **Travaux**
-  **Signalements**
-  **Sondages**

Retrouvez toute l'information municipale sur votre smartphone

Téléchargez gratuitement **Ma mairie en poche** puis sélectionnez **Telgruc sur mer**

Disponible sur  et 

DON DU SANG

L'association pour le DON DU SANG recherche deux bénévoles sur TELGRUC pour aider à organiser la prochaine collecte à la salle omnisports de Telgruc.

Le 26 juillet prochain, ils ont besoin de vous. Vous pouvez les appelez au 06 65 52 72 91 –

Monsieur BAZILLE

Merci de votre collaboration.

ETAT CIVIL

DECES

Pierre GOMES – 26 décembre

Albert COLIN – 26 janvier

Madeleine SAULET – 27 janvier

Joseph BATHANY – 11 février

Anne BROËNNEC épouse SUIZE – 26 février

Jean CORNILLE – 4 mars

Eric DUBOIS – 22 mars

Gilbert MARREC – 13 Avril

Geneviève DERRIEN épouse JOLEC – 16 Avril

NAISSANCES

Mattéo LECOMTE – 8 décembre

Adélaïde MOREAU – 9 février

Lisa LE SONN – 9 Mars

Télio PACE – 20 mars

NOS JEUNES ENTREPRENEURS :

« LES DELICES DU VIEUX CHENE »

Crêpes fraîches à emporter
Caramels et blinis
KERGUIRIDIC -TELGRUC

« ARMOR FOCUS PHOTOS »

armorfocusphoto@gmail.com
07 86 16 39 88

« ENTRETIENS NATURE MAISON »

entretiens.nature@gmail.com
06 03 08 09 65

« ECO-JEÛNE BRETAGNE PRESQU'ILE »

ayuryana@eco.jeune
06 02 24 57 30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Yves LE MOIGNE

REDACTION et MISE EN PAGE

Marie-Hélène MENU

marie-helene.menu@Telgruc-sur-mer.bzh

Avec la collaboration de

Frédérique PARENT

Vos infos – vos messages c'est ici

communication@telgruc-sur-mer.bzh

Crédit images Virginie CARMAUX

Le Télégramme

Les adjoints

[Vous Pouvez Rencontrer Le Maire Yves Le Moigne et les Conseillers Municipaux sur Rdv en Mairie au 02 98 27 73 65](#)

Permanences des élus :

Santé-Ccas-Inclusion Sociale - Intergénérationnel

Enfance Jeunesse Education Affaires Sociales - En

Mairie sur Rdv

Le Lundi Matin 10h à 12h et le Samedi après-midi de 14h à 16h

Voirie _ Urbanisme _ Travaux Aménagement Bourg

Gestion Equipements Municipaux –

En Mairie sur Rdv le mardi et le jeudi De 19h à 20h

Vie Economique Agriculture Tourisme Production
Locale Artisanat Projet Agricole - en Mairie sur Rdv
Semaines Impaires le Mercredi de 18h à 20h
et le samedi de 11h à 12h

Associations Culture Patrimoine Sport Espaces
Naturels

En Mairie sur Rdv Le vendredi de 18h à 20h

Concours photo

Jusqu'au 15 juin 2021



pour illustrer le site internet et le journal municipal

Thèmes :

- patrimoine
- littoral
- activités économiques
- activités associatives

2 photos maximum par thème par participant

Ouvert aux habitants de Telgruc à partir de 11 ans

2 catégories : 11/17 ans et 18 ans et +.

À transmettre à communication@telgruc-sur-mer.bzh
avec nom et numéro de téléphone du participant



**Récompense à la clé
pour les 5 lauréats par catégorie**

Organisé par le comité d'animation